

**24ème conference des directeurs generaux des douanes de la region OMD-AOC**

**RAPPORT DE LA SEANCE A HUIS CLOS DES DIRECTEURS GENERAUX ET CHEFS DE DELEGATION**

**Brazzaville, République du Congo**

**29 avril 2021**

A l’occasion de la 26ème Conférence des Directeurs Généraux des Douanes de la Région de l’Organisation Mondiale des Douanes pour l’Afrique Occidentale et Centrale tenue en virtuelle du 28 au 29 Avril 2021, les Directeurs Généraux et Chefs de délégations se sont réunis à huis clos le jeudi 29 avril 2021 de 10h00 à 13h00 sous la présidence du Dr Guénolé MBONGO KOUMOU, Vice-Président de la région OMD-AOC.

La séance de travail a enregistré la participation de dix-huit (18) administrations des douanes et la présence du Secrétaire Général de l’Organisation Mondiale des Douanes et ses collaborateurs.

Après adoption de l’ordre du jour amendé et au terme des discussions et échanges de vues, les décisions suivantes ont été prises:

1. **Sur la présentation du rapport du Comité Financier et d’Audit pour la région OMD-AOC**

Monsieur Alhajie Saihou DENTON, en sa qualité de chef de mission a présenté les conclusions de la mission conduite par le Comité Financier et d’Audit à Abuja (Nigéria) sur la période de gestion du compte régional allant du 01 avril 2016 au 17 janvier 2021, relative à:

* L’absence d’un système comptable pour la traçabilité des mouvements et opérations;
* L’absence de procédures appropriées;
* L’absence de reporting;
* Les difficultés d’accès aux informations bancaires;

Afin d’améliorer la gouvernance du fonds régional avec plus de rigueur et gestion transparente, les Directeurs Généraux ont acté la nécessité de :

* Mettre en place une base de données relative au transactions financières pour rendre les informations disponibles à temps;
* Privilégier les opérations par virement bancaire;
* Discuter/négocier avec la banque sur les imputations de charge et les taux d’intérêt ;
* Régler à temps les cotisations régionales pour permettre un fonctionnement optimal de la vice- présidence, un meilleur suivi des activités et atteinte des objectifs du plan stratégique ;
* Poursuivre les travaux sur la séparation et le fonctionnement du comité financier et le comité d’audit
* Mettre en place la réglementation pour la gestion du fonds régional dans le cadre d’une bonne gouvernance.
1. **Sur la présentation du projet de manuel des procédures budgétaires et financières**

La vice –présidence a fait la présentation du projet de manuel de procédures budgétaires et financières qui a pour but d’améliorer la gestion budgétaire et financière, d’assurer la fiabilité et la pertinence de son système d’information.

Elaboré avec l’appui d’un cabinet d’audit, le projet est en attente des amendements par le comité financier et d’audit.

Le délai de trois (03) semaines a été retenu pour les amendements par le Comité financier et d’audit dont la mission se déroulera en présentiel à Abuja (Nigéria). S’en suivra une réunion extraordinaire vers fin mai afin de:

* Finaliser le rapport du Comité
* Valider le projet de manuel ;
* Valider le budget transitoire et;
* Adopter les termes de reference des comités financier et d’audit.
1. **Sur les prochaines activités statutaires et perspectives en temps de Covid-19**

Le chronogramme des activités de la région OMD-AOC a été validé dans son ensemble du 01er mai au 30 avril 2022, à l’exception de la conférence des donateurs dont la date reste à confirmer.

Les réunions sont maintenues en visioconférence compte tenu de la pandémie liée au coronavirus.

1. **Sur les questions diverses**:
* Les Directeurs généraux ont apporté des amendements sur le projet de recommandations de la 26ème conférence des DGs ;